

Communiqué Pour publication immédiate

L'usage de l'appellation « biologique » au Québec : les plus récentes statistiques

MONTRÉAL, le 11 août 2011

Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)* est heureux de présenter la 5e édition des statistiques concernant le secteur biologique québécois. Ce document constitue un portrait en dix-neuf tableaux au 31 décembre 2010 en termes d'organisation du secteur, de ressources utilisées et de la gamme de produits offerts. Il contient pour la première fois un aperçu par région des activités des exploitations agricoles détenant une attestation de précertification et une estimation du nombre d'hectares utilisé comme pâturage.

Quelques données :

- 1 339 entreprises, dont plus de 1 000 exploitants agricoles et acéricoles, détenaient, au 31 décembre 2010, une certification biologique au Québec.
- Plus de 7,2 millions d'entailles destinées à la production des produits de l'érable étaient sous contrôle biologique, soit 17 % du total québécois.
- Environ 46 000 hectares en cultures et en pâturages étaient sous contrôle biologique, ce qui représente plus de 2 % du total cultivé dans la province.
- Les régions les plus « bio » du Québec, en nombre d'entreprises détenant un certificat biologique sont : Chaudière-Appalaches, Montérégie, Bas-Saint-Laurent et Centre-du-Québec.

Les données utilisées pour créer ce document proviennent du SIPAB, une base de données instaurée par le CARTV. Le SIPAB collige des informations sur tous les exploitants détenant une certification biologique au Québec. Les données sont fournies par les six certificateurs accrédités auprès du CARTV. Le SIPAB a permis, entre autres, la création du Répertoire des produits biologiques certifiés du Québec (www.produitsbioquebec.info), accessible au grand public.

Ce document statistique est disponible en format PDF sur le site Web du CARTV à l'adresse suivante : <http://cartv.gouv.qc.ca/statistiques-pour-lappellation-biologique>.

* Le CARTV est l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour gérer et surveiller l'utilisation de l'appellation biologique sur le territoire québécois.

- 30 -

Source :

Denis Paul Bouffard, président - directeur général

Pour information : Yves Gélinas, coordonnateur relations avec le public et l'industrie

Téléphone : 514 873-2983

Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)

5.26 - 35, rue de Port-Royal Est, Montréal (Québec) H3L 3T1